



10. Coûts de revient : des indicateurs de gestion incontournables

Contexte :

Comment analyser au plus juste vos coûts de production ? La mise en place d'une démarche structurée de calculs vous donnera les indicateurs indispensables à la gestion de votre domaine et de votre activité export.

Objectifs de la formation :

- S'approprier une démarche structurée de calculs de coûts de revient
- Relever les indicateurs qui permettent de fixer de nouveaux objectifs
- Evaluer objectivement la possibilité de financement d'un projet d'exploitation

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Calcul des montants consacrés aux opérations de chacune des étapes du processus de production
- Les leviers de diminution des actions les plus onéreuses
- Présentation de comptes qui traduisent l'activité réelle en conformité aux règles comptables et fiscales
- Allocation des économies réalisées pour un projet de développement stratégique : investissements, embauche...

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique, des simulations, des échanges autour d'exemples concrets et des retours d'expériences.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenant :

Sébastien WEBER, Expert-comptable, Commissaire aux comptes

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

7 heures
1 jour

Date

21 février 2018



Lieu

Rouffach

| Tarifs 2018 | Cotisant VIVEA* | Cotisant FAFSEA** | Autres cas |
|----------------|--|-------------------|--------------------|
| | 0 € <i>selon condition - places limitées</i> | 259 €/jour | 259€ / jour |

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, **votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).